

Document d'Informations Clés

Ref.: CH1413729992-2025-04-18T20:03:11

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur ce produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Call Warrant sur un Indice

ISIN	CH1413729992
Cotation	Non
Offre au public	Oui (Suisse)
Émetteur	BNP Paribas Issuance B.V.
Garant	BNP Paribas S.A.
Producteur	BNP Paribas S.A. www.bnpparibasmarkets.ch Appeler le +41 58 2126850 pour plus d'informations
Autorité compétente	Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de BNP Paribas S.A. en ce qui concerne ce document d'informations clés
Date de production du Document d'Informations Clés	18.04.2025 (20:03:11)

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

► TYPE

Le produit est émis sous forme de droit-valeur conformément au droit suisse. Hormis la forme et la constitution du produit, tous les droits et obligations qui en découlent sont déterminés à tous égards conformément au droit français. Il n'offre pas de protection du capital contre le risque de marché.

► DUREE

Le produit a une échéance fixe et sera remboursé à la Date de Règlement.

► OBJECTIFS

L'objectif du produit est de vous apporter un rendement précis, le cas échéant, conformément à des conditions prédéfinies. Vous participerez aux mouvements du Sous-Jacent avec un effet de levier.

Si le Prix de Référence est supérieur au Prix d'Exercice, vous recevrez un Montant de Remboursement à la Date de Remboursement égal au montant à hauteur duquel le Prix de Référence est supérieur au Prix d'Exercice, divisé par la Parité et converti dans la Devise du Produit.

Si le Prix de Référence est égal ou inférieur au Prix d'Exercice, le produit expirera en perdant toute valeur et aucun paiement ne sera dû.

Vous ne pouvez prétendre à aucun droit ou prérogative au titre des composants du Sous-Jacent (par exemple, dividendes ou droits de vote).

Date d'émission	13.02.2025
Date d'Évaluation	19.09.2025
Date de Règlement	5 jours ouvrés après la Date d'Évaluation
Devise du produit	CHF

► COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- que vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %)
- CHF 10 000,00 sont investis

Si vous sortez après 1 jour	
Coûts totaux	CHF 15,00
Incidence des coûts *	0,15%

* Cela illustre l'effet des coûts sur une période de détention inférieure à un an. Ce pourcentage est calculé en tenant compte du coût agrégé de la période divisé par le montant de l'investissement et ne peut être directement comparé aux chiffres de l'impact sur les coûts fournis pour d'autres produits.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

► COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez à la fin de la période de référence (1 jour calendaire)
Coûts d'entrée	0,00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Ces coûts sont déjà compris dans le prix que vous payez.	CHF 0,00
Coûts de sortie	0,15% du montant de l'investissement. Ces frais ne s'appliquent que si vous sortez de votre investissement avant l'échéance du produit. Le nombre indiqué suppose que des conditions normales du marché s'appliquent.	CHF 15,00
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,00% de la valeur de votre investissement relatif à la période de détention recommandée. Cette estimation se base sur les coûts réels.	CHF 0,00

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 1 jour calendaire (période de référence)

La période de détention recommandée indiquée ci-dessus correspond à la période de référence retenue pour calculer les scénarios de performance et les coûts du produit. Compte-tenu de son effet de levier, le produit réagit aux plus minimes variations de cours du Sous-Jacent, ce qui conduit à réaliser des pertes ou des profits à des échéances non prévisibles. Pour les investisseurs souhaitant un rendement, le risque associé à ce produit croît fortement si vous le conservez au-delà de la période de référence. Pour les investisseurs achetant le produit dans un objectif de couverture, la période de détention dépend de la période pour laquelle ils souhaitent se couvrir.

Il n'est pas possible de récupérer votre argent avant l'échéance autrement qu'en vendant le produit hors bourse.

Dans des conditions normales de marché, vous pourrez revendre ce produit sur le marché secondaire, à un prix qui dépendra des paramètres de marché alors en vigueur, ce qui pourrait exposer le montant investi à un risque.

Soyez conscient que la négociation du produit est susceptible de prendre fin avant la Date d'Évaluation.

Dans des conditions de marché exceptionnelles ou en cas de défaillances/perturbations techniques, un achat et/ou une vente du produit peut/peuvent être temporairement entravé(e)(s), voire impossible(s).